



Garde alternée / syndrome d'aliénation parentale

Par **stefano2083**, le **03/08/2017** à **14:06**

Bonjour,

actuellement séparé et papa d'une petite fille de deux ans, je suis dans une situation de communication inexistante avec mon ex compagne. inexistante au point que lorsque je vais chercher ma petite fille lors de mes périodes de garde j'ai affaire avec la mère de mon ex compagne car cette dernière refuse tout dialogue en dehors de me communiquer les infos concernant les visites chez le pédiatre. face à cette situation complexe j'ai peur que mon ex compagne procède petit à petit au syndrome d'aliénation parental vis à vis de moi par rapport à mon enfant. C'est une personne qui a subi cela vis à vis de son père étant petite lorsque ses parents ont divorcé. Elle vit aujourd'hui avec sa mère et ma crainte est qu'elle reproduise le même schéma, c'est en tout cas l'impression qui se dégage de plus en plus de leur attitude. **La question qui m'amène aujourd'hui est de savoir si il y est raisonnablement possible de demander une garde alternée au juge sachant que ma petite fille n'a pour l'heure que deux ans?** j'ajoute que j'ai par deux fois gagné lors du premier jugement face au JAF et ensuite en appel lorsque mon ex compagne a fait appel du jugement. Son objectif d'alors était de m'empêcher au maximum de pouvoir voir ma petite fille.

Merci d'avance